

SYNTHESE DES FICHES LEADER

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Type d'actions	Effets attendus	
Axe A. Soutenir les projets phares du territoire et leur donner une dimension structurante				
1. Affirmer les projets endogènes structurants comme moteurs du développement du territoire				
<p>- Donner une dimension structurante aux projets phares du territoire</p>	<p>1.1. Financer les actions nécessaires au développement des pôles structurants</p>	1.1.1. Mise en valeur du bâti intérieur à vocation pédagogique et équipement mobilier et matériel des parties communes	<p><u>Dynamisation du développement du territoire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du territoire. - Visibilité accrue du territoire. - Accueil de nouveaux publics. - Retombées sur l'économie locale (travaux, emploi, consommations locales) <p><u>Renforcement du potentiel des pôles structurants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des connaissances des acteurs (formations par exemple) - Communication soutenue autour des pôles <p><u>Renforcement des liens entre pôles structurants et/ou avec leur environnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgarisation des travaux de recherche auprès du grand public. - Développement des interactions entre les programmes de recherche développés sur le vin et le fromage et les pôles structurants. 	
		1.1.2. Réalisation d'outils pédagogiques d'interprétation et de découverte: conception, réalisation, impression et diffusion de supports audio, vidéo, écrits et photographiques		
		1.1.3. Aménagements extérieurs (paysagers et de loisirs)		
		1.1.4. Formations des personnels des pôles pour la réalisation de leur mission (par exemple hydromassage...)		
		1.1.5. Communication du pôle structurant pour renforcer la visibilité de ses nouveaux équipements et prestations		
	<p>1.2. Construire une véritable mise en réseau des pôles structurants par le soutien à des actions communes (à minima coordonnées) permettant de donner une forte visibilité au pays</p>	1.2.1. Réalisation d'outils de communication et de promotion : conception, réalisation, impression et diffusion de supports audio, vidéo, écrits et photographiques		
<p>1.3. Créer des liens entre les pôles structurants et les centres techniques et de recherche présents sur le territoire.</p>	1.2.2 Animations/événementiels pour la mise en réseau			
	1.3.1. Réalisation de supports de vulgarisation des travaux de recherche à destination du grand public et diffusés notamment dans les pôles structurants: supports audio, vidéo, écrits et photographiques ; conférences ; rencontres de professionnels ; colloques			
	1.3.2. Création de synergies entre les programmes de recherche associés aux différents pôles, échanges d'expériences			
B. Soutenir le développement économique et l'emploi				
2. Muscler l'organisation du tissu économique du territoire LEADER et accompagner l'émergence d'actions collectives				
<p>- Profiter de la présence simultanée de plusieurs projets structurants, représentant des opportunités de développement pour le territoire, pour inciter le tissu économique à s'organiser et se structurer, et l'accompagner sur cette évolution.</p> <p>- Optimiser les retombées économiques générées par les projets structurants sur l'ensemble du tissu local.</p> <p>- Renforcer le développement du tissu économique du territoire LEADER en suscitant et en accompagnant la mise en réseau, la mutualisation de moyens, les coopérations entre acteurs et la mise en œuvre d'actions collectives. L'ensemble des secteurs économiques est concerné : industrie, artisanat /commerce / services, tourisme, agriculture, économie sociale et solidaire...</p> <p>- Accompagner le renforcement et la diversification du tissu économique en facilitant l'émergence de nouvelles formes d'économie (c'est à dire l'économie collaborative, l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, l'économie numérique...).</p>	<p>2.1. Accompagner l'organisation des acteurs économiques</p>	2.1.1 Veille, collectes et créations de données et/ou analyses utiles aux acteurs économiques du territoire sur: <ul style="list-style-type: none"> . les besoins des entreprises (foncier, services aux entreprises, besoin de main d'oeuvre...), . les nouvelles formes d'économie à développer localement (économie collaborative, économie sociale et solidaire, économie circulaire...), . l'évolution du tissu économique local et de ses acteurs, . la typologie de la clientèle et l'origine des ressources de l'économie locale . l'évolution des besoins de la société dans des domaines qui concernent les entreprises du territoire. 	<p><u>Connaissance et organisation des acteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de synergies entre les pôles structurants et les acteurs économiques du territoire. - Une meilleure interconnaissance de l'ensemble des acteurs économiques du territoire. - Création d'un guichet unique pour les entreprises et actifs du territoire c'est-à-dire un espace multi-partenarial composé de différentes ressources (humaines, documentaires...) utiles pour répondre aux besoins des acteurs locaux, en lien avec le développement des entreprises, l'emploi, la formation. - Un accompagnement du tissu économique qui a permis aux entreprises de se mettre en ordre de marche face à des appels d'offres émis localement. 	
		2.1.2 Création, mutualisation ou développement d'outils à l'échelle du territoire LEADER pour favoriser les projets de création/reprise/développement d'entreprises.		
		1.3 Organisation de temps collectifs entre entreprises de divers secteurs pour faciliter l'interconnaissance, la mise en réseau et l'émergence de coopérations ou d'actions collectives, voire l'émergence de filières (par exemple clubs d'entreprises, petits déjeuners d'entreprises, réunions interentreprises, groupes de travail autour de thématiques spécifiques)		
	<p>2.2. Faciliter l'émergence d'actions et projets ayant une dimension collective (multipartenariale et/ ou mutualisation)</p>	2.2.1 : Accompagnement à la réflexion et à l'émergence de projets et/ou structures collectives et de filières locales. La création d'une entité à l'échelle du pays qui regroupe les commerçants et artisans (ex: association commerciale et artisanale) sera particulièrement recherchée.		<p><u>Rencorement de la compétitivité des acteurs économiques, création d'emplois et d'activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des projets structurants qui ont eu des impacts bénéfiques sur les entreprises locales en termes de débouchés, partenariats et structuration du tissu économique. - La création de nouveaux emplois, pourvus localement. - Une adéquation offres / besoins renforcée. - Un tissu économique capable de se positionner sur de nouveaux marchés, qui anticipe davantage les mutations / évolutions de la société. - De nouvelles entreprises s'implantent sur le territoire.
		2.2.2 Soutenir financièrement les projets à caractère économique ayant une dimension collective: qui associent les pôles structurants et des acteurs économiques locaux (hors projet touristiques qui sont éligibles sur la fiche 5 "Economie locale dont économie présenteielle ») , ou , qui visent à développer ou mettre en œuvre de nouvelles formes d'économie (comme par exemple coworking, étude de flux / déchets dans le cadre de l'économie circulaire, mise en place d'un projet mutualisé de livraison entre producteurs / commerçants / collectivités...), ou , qui participent à la dynamisation des bourgs-centres et du tissu économique (par exemple manifestation commerciale et artisanale, acquisition de caddy dans les bourgs-centres, opération d'occupation des locaux vacants de bourgs-centre en période de fête ou période estivale...). Même si ce n'est pas exclusif, les actions visées concernent plus particulièrement pour le tissu artisanal et commercial (soutien à la création et au développement d'associations et de professionnels, création d'outils de fidélisation communs, animation, communication et promotion commune). ou , qui valorisent le tissu économique local auprès des consommateurs (par exemple plaquette présentant aux habitants les diverses entreprises du territoire et leur offre de services...), ou , qui permettent de mutualiser des investissements entre plusieurs acteurs économiques, notamment dans les services aux entreprises (par exemple crèche d'entreprise, acquisition d'une imprimante 3 D pour un industriel et plusieurs artisans...) ou qui permettent de renforcer l'économie locale.		

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Type d'actions	Effets attendus	
3. Expérimenter une nouvelle ingénierie territoriale facilitant l'accès à l'emploi				
<p>- Permettre aux habitants du territoire d'accéder aux emplois créés par les grands projets structurants (endogènes et exogènes) et les activités en développement.</p> <p>- Créer des conditions d'accueil favorables aux salariés originaires de l'extérieur du territoire et les « fixer » durablement sur le territoire.</p> <p>- Adapter l'offre de main d'œuvre aux besoins des entreprises.</p> <p>- Optimiser les modalités pour que les temps partiels non choisis évoluent vers des temps complets.</p> <p>- Soutenir l'accompagnement vers l'emploi des publics précaires.</p> <p>- Faciliter l'accès à l'emploi des jeunes du territoire.</p>	<p>3.1. Mener une démarche de type Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale (GPECT)</p>	<p>Action sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes: diagnostic sur la diversité des facteurs impactant l'emploi et plan d'actions (recours à un prestataire extérieur).</p>	<p><u>Sécurisation des parcours et des trajectoires professionnelles et / ou l'employabilité des publics cibles</u></p>	
	<p>3.2. Expérimenter une démarche d'emplois partagés et / ou d'emplois mutualisés</p>	<p>3.2.1. Accompagnement humain (ingénierie) visant à la réflexion et la préfiguration de telles expérimentations : identification des potentiels, mise en réseau des acteurs concernés, benchmarking concernant des initiatives d'emplois partagés et/ ou mutualisés, accompagnement à l'émergence de dispositif(s), expertise / conseil</p>	<p>- Une organisation de l'accompagnement à l'emploi adaptée aux opportunités offertes par les projets structurants et autres entreprises.</p> <p>- Une offre de formations qui répond aux besoins en qualifications du territoire.</p>	
		<p>3.2.2. Fonctionnement et animation du (des) dispositif(s) à expérimenter, uniquement la première année d'existence.</p>	<p><u>Amélioration de la prise en compte de la dimension RH</u></p> <p>- Une meilleure prise en compte des temps partiels non choisis pour une évolution vers des temps complets.</p>	
<p>3.3. Développer les liens entre les jeunes et les entreprises</p>	<p>Actions visant à sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise et/ou aux besoins d'emplois locaux</p>	<p><u>Renforcement de la compétitivité des entreprises notamment par la prise en compte du facteur humain</u></p> <p>- Une amélioration du fonctionnement des entreprises (questions RH, organisation...).</p>		
5. Favoriser le développement de l'économie du territoire LEADER et notamment l'économie présentielle				
<p>- Soutenir le tissu économique, et en particulier l'économie présentielle (artisanat/commerce/services de proximité, tourisme, agriculture de proximité), pour qu'il se maintienne, se diversifie, s'adapte aux besoins des habitants et touristes.</p> <p>- Capturer la fréquentation touristique liée aux pôles structurants pour en faire profiter le tissu économique présentiel existant et développer de nouvelles activités.</p> <p>- Organiser le secteur touristique.</p> <p>- Rendre le territoire attractif.</p> <p>- Apporter des solutions aux besoins des habitants peu mobiles.</p> <p>- Faciliter la création d'activités, ainsi que la transmission / reprise en complétant les outils existants d'accompagnement humain (ingénierie) et d'immobilier d'entreprise.</p> <p>- Créer de nouveaux emplois.</p>	<p>5.1. Créer les conditions favorables à l'accueil et la création d'activités, ainsi qu'à la transmission / reprise ou au développement d'entreprise</p>	<p>5.1.1. Accompagnement humain pour faciliter la création, la transmission /reprise et le développement d'activité en proposant des modalités d'appui adaptées aux besoins des porteurs de projets d'activité.</p>	<p><u>Soutien à la création, à la transmission / reprise ou à la croissance de l'activité économique :</u></p> <p>- Création d'activités nouvelles.</p> <p>- Création d'entreprises et transmission/reprise d'entreprises.</p> <p>- Création et maintien d'emplois.</p> <p>- Création d'un espace test.</p> <p><u>Apport de nouveaux services ou renforcement de l'attractivité du territoire pour des consommateurs résidents, entreprises ou touristes :</u></p> <p>- Une plus grande satisfaction des habitants et touristes vis-à-vis de l'offre de services marchands et touristiques disponibles sur le territoire (activités, gammes de produits, diversité de l'offre, mode de livraison et horaires...).</p> <p>- Augmentation du nombre d'activités marchandes (services) disponibles sur le territoire.</p> <p><u>Accompagnement de la structuration des acteurs touristiques ou renforcement de l'offre touristique :</u></p> <p>- Création d'un office de tourisme commun à l'échelle du territoire LEADER.</p> <p>- Augmentation de la fréquentation touristique, de la durée moyenne des séjours et du nombre de séjours sur les périodes creuses.</p>	
		<p>5.1.2. Mise en place de structures d'accueil et d'hébergement pour des activités marchandes ou agricoles.</p>		
	<p>5.2. Faciliter la diversification du tissu économique dans la sphère présentielle</p>	<p>5.2.1. Etudes visant à diversifier le tissu économique en analysant les domaines à potentiels et/ou opportuns à développer sur le territoire.</p>		
		<p>5.2.2 Investissement matériels et immatériels des entreprises qui répondent à l'un des critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des activités identifiées comme manquantes, soit par la création d'une nouvelle entreprise, soit en adjonction à une entreprise existante (ex: article sport, pressing, épicerie, parfumerie...), - en lien avec l'économie du vieillissement (par exemple matériel de production d'un entrepreneur confectionnant des vêtements faciles à enfiler, entreprise de domotique, cuisiniste développant des meubles s'adaptant à une faible mobilité), - répond à des problèmes de mobilité et d'accès (véhicules de livraisons / tournées, véhicule pour les marchés, e-commerce). - qui transforme des ressources locales (ou vend des produits transformés) en lien avec les projets structurants et / ou des marqueurs identitaires du territoire (sel, thermes, vin / raisin, Pasteur, fromage / lait). - activités en lien avec l'économie sociale et solidaire, les activités touristiques (hors évènementiels et sentiers d'interprétation) et la transition énergétique. 		
	<p>5.3. Faciliter l'organisation des acteurs touristiques</p>	<p>5.3.1. Outils de mutualisation et mise en réseau des acteurs touristiques du territoire LEADER</p>		
		<p>5.3.2. Création de produits touristiques incluant au moins un pôle structurant</p>		
C. Améliorer les conditions de vie sur le territoire				
4. Favoriser une agriculture performante, innovante, durable, de proximité				
	<p>4.1. Accompagner l'innovation dans les 2 productions phares du territoire (vin et fromage)</p>	<p>4.1.1. Recherche et développement pour améliorer la qualité des vins et fromages du territoire LEADER</p>	<p><u>Renforcement du lien entre producteurs et unités de recherche/centres techniques :</u></p> <p>- Amélioration de la qualité et de la notoriété des produits.</p> <p>- Mise en œuvre des résultats de recherche sur le territoire.</p> <p>- Synergies entre pôles structurants, unités de recherche et producteurs.</p>	
		<p>4.1.2. Transfert et vulgarisation des innovations auprès des producteurs et acteurs</p>		

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Type d'actions	Effets attendus
- Accroître la performance de l'agriculture locale - Accompagner son adaptation aux enjeux de développement durable - Promouvoir le recours aux produits agricoles locaux	4.2. Promouvoir une agriculture répondant aux enjeux de développement durable	1.3. Promotion des innovations auprès du grand public via notamment les pôles structurants	Promotion de modes de production respectueux de l'environnement : - Sensibilisation des agriculteurs et acteurs agricoles aux enjeux du changement climatique. - Une consommation plus économe des ressources naturelles. - Réduction des émissions de gaz à effet de serre. - Diffusion et appropriation des modes de production durable. - Valorisation des ressources locales et renforcement du développement local. Développement des circuits de consommation de proximité : - Un renforcement des liens entre producteurs et consommateurs (perception de la saisonnalité, reconnaissance du travail...). - Une meilleure accessibilité aux produits locaux. - Augmentation de la vente de produits locaux. - Augmentation de la part des produits locaux consommés dans les cantines et la restauration collective. - Mise en synergie des acteurs pour faciliter la diversification agricole
		4.2.1. Réalisation d'un diagnostic énergie-gaz à effet de serre à l'échelle du territoire	
	4.2.2. Promotion des modes d'exploitation préventifs et expérimentations de nouvelles techniques/pratiques par les agriculteurs et les viticulteurs.		
	4.3. Développer l'agriculture de proximité	4.3.1. Amélioration de l'accès à des produits agricoles locaux (points de vente hors fruibères et vente à la ferme)	
4.3.2. Promotion des produits locaux et soutien à la diversification agricole			
6. Renforcer l'accès aux services pour les habitants tout au long de leur parcours de vie			
- Renforcer l'attractivité du territoire - Renforcer la cohésion sociale	6.1. Améliorer la lisibilité et la cohérence de l'offre de services	6.1.1. Création de supports de communication sur l'offre de services globale existante sur le territoire	Une amélioration des collaborations entre acteurs: - Mise en place de partenariats ciblés sur des actions - Mise en place de plateformes de coordination Une amélioration des conditions de vie des habitants: - Une offre de services diversifiée - Une offre de services optimisée (extension de services existants, mutualisations...) - Des services qui répondent aux besoins des habitants Une accessibilité aux services améliorée: - Une communication renforcée sur les services - Un accès aux services facilité pour les habitants éloignés des bourgs-centres ou ayant des difficultés de mobilité. - Des changements d'habitude des habitants en matière d'accès aux services (mobilité, numérique...)
		6.1.2. Coordination et mise en réseau des acteurs - Rencontres inter-acteurs - Organisation de permanences de plusieurs acteurs dans un même lieu - Formation du personnel pour appropriation de l'offre existante sur le territoire...	
	6.2. Innover dans les services et leur organisation	6.2.1. Elaboration d'un cadre stratégique des services à l'échelle du territoire LEADER	
		6.2.2. Soutien au développement d'une offre de services sur le territoire et/ou soutien à l'évolution de l'offre existante (mutualisations...)	
	6.3. Améliorer l'accès aux services	6.3.1. Mise en place de services itinérants	
		6.3.2. Mise en œuvre de solutions mobilité adaptées aux besoins de services	
6.3.3. Mise en place d'actions favorisant l'accès aux services dans toutes ses autres dimensions (numérique, droits...)			
7. Répondre aux défis climatiques et énergétiques			
- Développer de nouvelles ressources énergétiques - Limiter les consommations et les rejets.	7.1. Soutenir les actions de sensibilisation, animation et communication pour réduire les consommations énergétiques et les rejets, promouvoir les énergies renouvelables et développer les constructions durables.	7.1.1. Réalisation d'une étude "mobilité"	Une réduction des consommations énergétiques et/ou des émissions de gaz à effet de serre: - Des citoyens et professionnels sensibilisés, formés, accompagnés pour prendre part à la transition énergétique - Changement des pratiques pour des comportements écoresponsables. Le développement des énergies renouvelables : - De nouveaux modes de production d'énergie développés sur le territoire . Promotion du bois énergie et bois d'oeuvre: - Développement de l'usage du bois dans la construction. - Structuration de la filière bois.
		7.1.2. Création de supports de communication à destination du grand public et de supports de sensibilisation à la performance énergétique et à la maîtrise de l'énergie destinés à différentes catégories professionnelles (agriculteurs, artisans, entreprises...)	
		7.1.3. Organisation de temps d'information/sensibilisation à destination d'artisans, entrepreneurs, collectivités, agriculteurs et/ou d'échanges d'expériences/mise en réseau entre plusieurs de ces publics cibles.	
		7.1.4. Développement de permanences de structures d'information sur les économies d'énergie sur le territoire et d'accompagnement dans la conception de projets d'économies d'énergie.	
		7.1.5. Formation d'agents relais sur les économies d'énergie	
	7.2. Soutenir le développement des énergies renouvelables	7.2.1. Réalisation d'études de potentiel et faisabilité	
		7.2.2. Soutien à la réalisation de projets de production d'énergie renouvelable pour des projets présentant localement un caractère particulier : opération innovante techniquement, à caractère patrimonial ou à forte dimension citoyenne.	
		7.2.3. Communication sur les projets exemplaires de production d'énergies renouvelables	
	7.3. Favoriser l'émergence d'une filière bois locale	7.3.1. Diffusion des résultats de l'expérimentation de gestion durable de la forêt	
		7.3.2. Promotion du bois-énergie et de la construction bois	

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	Type d'actions	Effets attendus	
D. Favoriser la connaissance, l'appropriation de la stratégie du territoire et la communication				
8. Connaître, reconnaître et faire connaître le territoire				
<p>- Valoriser le territoire à l'extérieur pour le rendre attractif auprès des touristes, de nouveaux porteurs de projets d'activité et de nouveaux ménages.</p>	<p>8.1. Identifier les atouts et handicaps du territoire et sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux du marketing territorial</p>	<p>Mise en œuvre d'actions internes à destination des acteurs locaux visant à faire connaître et reconnaître le territoire pour qu'ils le valorisent en devenant des ambassadeurs du territoire LEADER.</p>	<p><u>Mieux faire connaître le territoire aux acteurs locaux :</u> - Un territoire mieux connu et mieux valorisé par ses acteurs locaux (habitants, entreprises... - Création de dynamiques internes au territoire.</p> <p><u>Renforcement de la visibilité du territoire :</u> - Mise en avant des potentialités du territoire.</p> <p><u>Renforcement de l'attractivité du territoire pour des entreprises, habitants, touristes ou investisseurs :</u> - De nouveaux actifs s'installent : + 0,5 % de population d'ici 2025. - Le territoire devient plus attractif pour les investisseurs et les porteurs de projets d'activité : 80 emplois nouveaux (salariés et entreprises individuelles) d'ici 2025. - Le territoire attire plus de touristes : + 10 % d'ici 2025.</p>	
		<p>8.2. Définir et mettre en une stratégie de marketing territorial qui vise à la fois des touristes, des investisseurs et des porteurs de projets d'activité, ainsi que des ménages actifs.</p>		<p>8.2.1 Elaboration d'une stratégie de marketing territorial à l'échelle du territoire LEADER</p>
		<p>8.2.2. Mise en œuvre des actions définies dans la stratégie de marketing territorial</p>		
E. Encourager la coopération				
9. Développer la coopération et l'ouverture du territoire sur l'extérieur				
<p>- Susciter de nouvelles dynamiques sur le territoire. - Développer un esprit d'ouverture et d'enrichissement par la rencontre, l'échange et des actions communes. - Gagner en compétences et en capacité d'innovation.</p>	<p>9.1. Mettre en place des rencontres et échanges d'expériences</p>	<p>Préparation technique : animation, échange, visite, constitution du partenariat.</p>	<p><u>Engagement de réflexions et actions communes</u> - Elargissement des horizons et perspectives</p> <p><u>Effet levier sur la stratégie Leader locale</u> - Connaissance et diffusion de bonnes pratiques. - Apport d'innovation. - Montée en compétences des acteurs locaux.</p> <p><u>Développement de nouveaux partenariats</u></p>	
	<p>9.2. Réaliser des actions communes qui pourront prendre différentes formes (sauf si impossibilité mise en évidence lors des échanges)</p>	<p>Organisation de visites sur place d'un groupe de bénéficiaires</p>		
	<p>9.3. Créer des outils de communication sur les projets et de valorisation des expériences communes</p>	<p>Capitalisation, outils de communication, rencontres locales de valorisation de l'expérience acquise</p>		